

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

Etaient Présents 46 titulaires, 4 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise BISTUE, Raymond VILLALBA, Aurélie GIRAUDON, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE

Suppléants : Jean-Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET, Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE, Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET, Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Pouvoirs : Guy BONPAS-BERNET à Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA à Pierre CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE à Evelyne BALLIHAUT, Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER, Henriette BONNET à Denise MICHAUT, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU à Michel ADAM, Anne BARBET à Marylise BISTUE, Dominique LAGRAVE à Claude LACOUR, Jacques MARQUEZE à Marthe CLOT

Absents : Joseph LEES (excusé), Jean-Michel IDOPE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Gérard LEPRETRE (excusé), Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET (excusé), Christophe GUERY (excusé), Jacques NAYA (excusé), Alain CAMSUSOU, Cédric LAPRUN, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, Jean-Etienne GAILLAT, Elisabeth MIQUEU

RAPPORT N° 29-200227-AID-

FONDS DE CONCOURS : CONVENTION AVEC LES COMMUNES D'ESCOT ET LURBE SAINT-CHRISTAU

Mme BALLIHAUT expose :

1 – Commune d'ESCOT

Dans sa séance du 7 novembre 2019, le Conseil Communautaire a retenu, au titre des fonds de concours 2019, le projet de la commune d'ESCOT qui concernait la réhabilitation du château d'eau.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION HT	23 172.00 €
Fonds de concours	10 000.00 €
Part communale	13 172.00 €

Le montant du fonds de concours s'élève à 10 000.00 €.

2- Commune de LURBE SAINT-CHRISTAU

Dans sa séance du 7 novembre 2019, le Conseil Communautaire a retenu, au titre des fonds de concours 2019, le projet de la commune de LURBE SAINT-CHRISTAU qui concernait l'extension du cimetière communal.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION HT	110 592.00 €
Etat (DETR)	21 600.00 €
Fonds de concours	10 000.00 €
Part communale	78 992.00 €

Le montant du fonds de concours s'élève à 10 000.00 €.

Ces dossiers étant complets, les conventions peuvent être signées avec les communes.

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport et les états financiers définitifs des travaux réalisés par les communes bénéficiaires,
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions d'attribution des fonds de concours avec ces communes et à débloquer les fonds,
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 février 2020

Suit la signature

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 03/03/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 03/03/2020